



## Droits sur Travaux après achat

-----  
Par Emmalala

Bonjour ,

J'ai une question à vous soumettre dans le cadre d'un achat immobilier.

Je vais acheter un bien avec mon compagnon ; à 50/50. Lui, va apporter l'apport et moi je payerai le crédit.

Sa mère va financer les travaux ( cuisine & salle de bain); y a-t-il un potentiel litige à prévoir en cas de séparation ?

Est-ce possible de spécifier une parité sur ces travaux pour éviter tout conflit.

Merci d'avance pour votre retour.

-----  
Par ESP

Bienvenue,

Comme vous aller rencontrer le notaire chargé de cette transaction, c'est une question à voir avec lui préalablement, pour que l'acte d'acquisition fasse ressortir les engagements et droits de chacun.